

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 29 octobre 2024**

Date de la convocation: 23 octobre 2024	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Isabelle COLLOMP, Nicolas POUDROUX, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 12	
Votants: 15	Représentés: Isabelle DELAMARE par Jean-Paul COMTE, Olivier ORS par Philippe GUILLEMANT, Raphael PIERRET par Christophe PIN
Pour: 6	
Contre: 7	Excusés:
Abstentions: 2	Absents:
	Secrétaire de séance: Jocelyne OGER

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2024

Délibération d'ouverture de crédits (Décision N° 2)

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'ouverture de crédits pour les comptes d'investissements pour l'exercice 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignations	Dépenses	Recettes
Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
21351	Rémunération maître d'œuvre (devis prévisionnel)	17 500 €	
TOTAL		17 500 €	

Où cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal,

- **REFUSE** d'approuver l'ouverture de crédits N° 2 au budget 2024.

Par vote

Pour : 6

Contre : 7

Abstention : 2

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, **Jean-Paul COMTE**

Dépôt PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Date de réception de l'AR: 06/11/2024
004-210401105-20241029-DE_2024_045-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 29 octobre 2024**

Date de la convocation: 23 octobre 2024	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Isabelle COLLOMP, Nicolas POUDROUX, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 12	
Votants : 15	Représentés : Isabelle DELAMARE par Jean-Paul COMTE, Olivier ORS par Philippe GUILLEMANT, Raphael PIERRET par Christophe PIN
Pour : 12	Excusés :
Contre : 3	Absents :
Abstentions : 0	Secrétaire de séance : Jocelyne OGER

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2024

Délibération d'ouverture de crédits (Décision N° 3)

Monsieur le maire expose au conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'ouverture de crédits pour les comptes d'investissements pour l'exercice 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignations	Dépenses	Recettes
Chapitre 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1322	Subvention région réduction de titre recette 228/44 subvention versée Inferieure aux dépenses	3612,90 €	
TOTAL		3612,90 €	

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal,

- **DÉCIDE** d'approuver l'ouverture de crédits N° 3 au budget 2024.

Par vote

Pour : 12

Contre : 3

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, **Jean-Paul COMTE**



Dépôt PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Date de réception de l'AR: 06/11/2024
004-210401105-20241029-DE_2024_046-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 29 octobre 2024**

Date de la convocation: 23 octobre 2024	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Isabelle COLLOMP, Nicolas POUDROUX, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 12	
Votants: 15	Représentés: Isabelle DELAMARE par Jean-Paul COMTE, Olivier ORS par Philippe GUILLEMANT, Raphael PIERRET par Christophe PIN
Pour: 0	Excusés:
Contre: 0	Absents:
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Jocelyne OGER

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2024
 Délibération d'ouverture de crédits (Décision N° 4)

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'ouverture de crédits pour les comptes d'investissements pour l'exercice 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignations	Dépenses	Recettes
Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
2128	Implantation city stade et aire de jeux	17 3005,13 €	
Chapitre 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1321	Subvention DETR		71 781,12 €
	Subvention Agence Nationale des Sports		71 781,29 €
TOTAL		17 3005,13 €	14 3562,41

Où cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal,

À l'issue d'un débat, la prise de décision a été reportée.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
 Le Maire, **Jean-Paul COMTE**



Dépôt PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
 Date de réception de l'AR: 06/11/2024
 004-210401105-20241029-DE_2024_047-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 29 octobre 2024**

Date de la convocation: 23 octobre 2024	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Isabelle COLLOMP, Nicolas POUDROUX, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 12	
Votants: 15	Représentés: Isabelle DELAMARE par Jean-Paul COMTE, Olivier ORS par Philippe GUILLEMANT, Raphael PIERRET par Christophe PIN
Pour: 15	Excusés:
Contre: 0	Absents:
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Jocelyne OGER

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2024
 Délibération d'ouverture de crédits (Décision N° 5)

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'ouverture de crédits pour les comptes d'investissements pour l'exercice 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignations	Dépenses	Recettes
Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
2128	Goudronnage parking vieux village	26 000 €	
TOTAL		26 000 €	

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal,

- **DÉCIDE** d'approuver l'ouverture de crédits N° 5 au budget 2024.

Par vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
 Le Maire, **Jean-Paul COMTE**



Dépôt PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
 Date de réception de l'AR: 06/11/2024
 004-210401105-20241029-DE_2024_048-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 29 octobre 2024**

Date de la convocation: 23 octobre 2024	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Isabelle COLLOMP, Nicolas POUDROUX, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 12	
Votants : 15	Représentés : Isabelle DELAMARE par Jean-Paul COMTE, Olivier ORS par Philippe GUILLEMANT, Raphael PIERRET par Christophe PIN
Pour : 14	Excusés :
Contre : 1	Absents :
Abstentions : 0	Secrétaire de séance : Jocelyne OGER

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2024
 Délibération d'ouverture de crédits (Décision N° 6)

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'ouverture de crédits pour les comptes d'investissements pour l'exercice 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignations	Dépenses	Recettes
Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
2128	Goudronnage lotissement les Cathelières	60 000 €	
TOTAL		60 000 €	

Où cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal,

- **DÉCIDE** d'approuver l'ouverture de crédits N° 6 au budget 2024.

Par vote

Pour : 14

Contre : 1

Abstention :

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, **Jean-Paul COMTE**



Dépôt PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
 Date de réception de l'AR: 06/11/2024
 004-210401105-20241029-DE_2024_049-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 29 octobre 2024**

Date de la convocation: 23 octobre 2024	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Isabelle COLLOMP, Nicolas POUDROUX, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 12	
Votants : 15	Représentés : Isabelle DELAMARE par Jean-Paul COMTE, Olivier ORS par Philippe GUILLEMANT, Raphael PIERRET par Christophe PIN
Pour : 15	
Contre : 0	Excusés :
Abstentions : 0	Absents :
	Secrétaire de séance : Jocelyne OGER

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2024
 Délibération d'ouverture de crédits (Décision N° 7)

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'ouverture de crédits pour les comptes d'investissements pour l'exercice 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignations	Dépenses	Recettes
Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
21312	Bâtiments scolaires réparations toiture peinture façade et intérieure	50 000 €	
21351	Bâtiments publics réparation vestiaire stade	9000 €	
21352	Fenêtres logement communaux	1650 €	
TOTAL		60 650 €	

Où cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal,

- **DECIDE** d'approuver l'ouverture de crédits pour l'article 21312 d'un montant de 50 000 €, pour les articles 21351 et 21352, à l'issue d'un débat, la prise de décision a été reportée.

Par vote: article 21312 (bâtiments scolaires)

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Dépôt PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS Date de réception de l'AR: 06/11/2024 004-210401105-20241029-DE_2024_050-DE

Pour extrait conforme,
Le Maire, **Jean-Paul COMTE**



N° DE_2024_051

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MALLEMOISSON

Séance du 29 octobre 2024

Date de la convocation: 23 octobre 2024	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Isabelle COLLOMP, Nicolas POUDROUX, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 12	
Votants: 15	Représentés: Isabelle DELAMARE par Jean-Paul COMTE, Olivier ORS par Philippe GUILLEMANT, Raphael PIERRET par Christophe PIN
Pour: 15	Excusés:
Contre: 0	Absents:
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Jocelyne OGER

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2024

Délibération d'ouverture de crédits (Décision N° 8)

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'ouverture de crédits pour les comptes d'investissements pour l'exercice 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignations	Dépenses	Recettes
Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
21534	Réseaux électriques, coffret électrique	975 €	
2158	Autres installations, matériel technique, achat débroussailleuse	1000 €	
TOTAL		1975 €	

Où cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal,

- **DÉCIDE** d'approuver l'ouverture de crédits N° 8 au budget 2024.

Par vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, **Jean-Paul COMTE**



Dépôt PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Date de réception de l'AR: 06/11/2024
004-210401105-20241029-DE_2024_051-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 29 octobre 2024**

Date de la convocation: 23 octobre 2024	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Isabelle COLLOMP, Nicolas POUDROUX, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIÈRE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 12	
Votants: 15	Représentés: Isabelle DELAMARE par Jean-Paul COMTE, Olivier ORS par Philippe GUILLEMANT, Raphael PIERRET par Christophe PIN
Pour: 15	
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Jocelyne OGER

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2024

Délibération d'ouverture de crédits (Décision N° 9)

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'ouverture de crédits pour les comptes d'investissements pour l'exercice 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignations	Dépenses	Recettes
Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
2188	Autres immobilisations		
2188	Guirlandes électriques	1818 €	
2188	Achats lits, chaises pour l'école	3000 €	
2188	Achat Fauteuil ergonomique	2500 €	
TOTAL		7318 €	

Où cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal,

- **DÉCIDE** d'approuver l'ouverture de crédits N° 9 au budget 2024.

Par vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, **Jean-Paul COMTE**



Dépôt PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Date de réception de l'AR: 06/11/2024
004-210401105-20241029-DE_2024_052-DE

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 29 octobre 2024**

Date de la convocation: 23 octobre 2024	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Isabelle COLLOMP, Nicolas POUDROUX, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 12	
Votants: 15	Représentés: Isabelle DELAMARE par Jean-Paul COMTE, Olivier ORS par Philippe GUILLEMANT, Raphael PIERRET par Christophe PIN
Pour: 15	Excusés:
Contre: 0	Absents:
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Jocelyne OGER

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2024

Délibération d'ouverture de crédits (Décision N° 10)

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'ouverture de crédits pour les comptes d'investissements pour l'exercice 2024.

FONCTIONNEMENT

Article	Désignations	Dépenses	Recettes
Chapitre 042	OPERATION DE TRANSFERT		
6811	AMORTISSEMENT	192,92 €	

INVESTISSEMENT

Article	Désignations	Dépenses	Recettes
Chapitre 040	OPERATION DE TRANSFERT		
28041482	AMORTISSEMENT		192,92 €

TOTAL	192,92 €
--------------	-----------------

Où cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal,

- **DÉCIDE** d'approuver l'ouverture de crédits N° 10 au budget 2024.

Par vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire, **Jean-Paul COMTE**

